

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

portant création de poste de Secrétaire de Mairie

N°42/2021

Département du Gard Canton d'Uzès  Commune de La Capelle et Masmolène		<b>Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal du 27/08/2021</b>																																														
Date de la convocation 24/08/2021  Date d'affichage de la convocation 24/08/2021  Date d'affichage de la délibération <b>31/08/2021</b>		L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept Août, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur GAYTE Xavier																																														
Nombre de conseillers: 11																																																
En exercice	10																																															
Quorum	6																																															
Présents	8																																															
Représentés	1																																															
Votants	9																																															
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT) Viviane CREISSEN																																																
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : <b>31/08/2021</b>  Et publication ou notification du : <b>31/08/2021</b>																																																
		Sens du vote :  <p style="text-align: center;"><b>ADOPTION À L'UNANIMITÉ</b></p>																																														
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">Membres</th> <th style="width: 10%;">Présent</th> <th style="width: 10%;">Absent</th> <th style="width: 20%;">Donne pouvoir à</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 - Monsieur GAYTE Xavier</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 - Madame CREISSEN Viviane</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 - Monsieur PAUL François</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4 - Monsieur SERRES Hervé</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5 - Monsieur LAURENT Gilbert</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6 - Monsieur PESENTI Anthony</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7 - Madame DURANDO Françoise</td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td>Hervé SERRES</td> </tr> <tr> <td>8 - Madame CLAUDX Elodie</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>9 - Monsieur FORIEL Jonathan Loup</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>10 - Madame GIULIANI Stéphanie</td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	1 - Monsieur GAYTE Xavier	x			2 - Madame CREISSEN Viviane	x			3 - Monsieur PAUL François	x			4 - Monsieur SERRES Hervé	x			5 - Monsieur LAURENT Gilbert	x			6 - Monsieur PESENTI Anthony	x			7 - Madame DURANDO Françoise		x	Hervé SERRES	8 - Madame CLAUDX Elodie	x			9 - Monsieur FORIEL Jonathan Loup	x			10 - Madame GIULIANI Stéphanie		x	
Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à																																													
1 - Monsieur GAYTE Xavier	x																																															
2 - Madame CREISSEN Viviane	x																																															
3 - Monsieur PAUL François	x																																															
4 - Monsieur SERRES Hervé	x																																															
5 - Monsieur LAURENT Gilbert	x																																															
6 - Monsieur PESENTI Anthony	x																																															
7 - Madame DURANDO Françoise		x	Hervé SERRES																																													
8 - Madame CLAUDX Elodie	x																																															
9 - Monsieur FORIEL Jonathan Loup	x																																															
10 - Madame GIULIANI Stéphanie		x																																														

**Le maire informe l'assemblée :**

Considérant les demandes de congés de proche aidant puis de mise en disponibilité pour convenances personnelles de l'actuel secrétaire de mairie, Vincent VILLETARD (adjoint administratif) sera absent pour une longue durée (plusieurs années) à partir du 01/10/2021.

Considérant que le choix du remplacement de Vincent VILLETARD s'est porté sur une personne de catégorie C de la filière administrative au grade d'Adjoint administratif territorial de 1ere classe

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services

Compte tenu de l'absence de l'actuel secrétaire de mairie pour plusieurs années (congés et mise en disponibilité) et du fait que le choix de son remplaçant s'est porté sur une personne d'un grade différent, il convient de créer un poste de Secrétariat de Mairie.

**Le maire propose à l'assemblée :**

La création d'un emploi de Secrétaire de Mairie à temps complet à compter 1<sup>er</sup> Octobre 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'Adjoint administratif territorial de 1ere classe. En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur du Secrétariat de Mairie.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 – 2 et 3 - 3

Vu le tableau des emplois ;

**DECIDE :**

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois

Secrétariat de Mairie					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Secrétaire de Mairie	Adjoint administratif territorial principal de 1ere classe	C	0	1	TC
Secrétaire de Mairie	Adjoint administratif territorial	C	1	1	TC

- d'inscrire au budget les crédits correspondants

Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés

Signature du Maire



Xavier GAYTE

